

À LANNION, SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA MISSION LOCALE ET LES ORGANISMES DE FORMATION

Le Télégramme – Jeudi 31 mars 2022



Une convention de partenariat a été signée entre la Mission locale Ouest Côtes-d'Armor, et les organismes de formation.

La Mission locale Ouest Côtes-d'Armor entretient depuis sa création un partenariat régulier avec les organismes de formation du territoire, le Greta, le comité de liaison sociale (CLPS), le centre de formation de promotion professionnel de Kernilien et l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp).

Mieux identifier les besoins des demandeurs d'emploi

Ces organismes de formation permettent aux jeunes demandeurs d'emploi de découvrir des métiers et des secteurs d'emploi variés, de réfléchir sur leur orientation professionnelle, de préparer une entrée en formation qualifiante ou dans la vie active, d'acquérir les compétences clés, de se former et de se qualifier dans des secteurs d'activité qui recrutent en Bretagne. La signature de cette convention permet d'identifier les rôles de chacun lors de la mise en place des formations, et dans l'accompagnement des jeunes, et d'avoir une réflexion commune sur les besoins identifiés du public demandeur d'emploi.

Chaque année, 300 à 400 jeunes de 16 à 25 ans bénéficient de formation dans ces organismes, financés pour la majorité par le conseil régional.